

Déclaration liminaire du FS SSCT du 26 mars 2025

Aujourd'hui, la DFPE fait face à une crise due au manque de personnel. Cette situation actuelle est le résultat de plusieurs facteurs, dont la difficulté croissante à recruter de nouveaux professionnels. Toutefois, le problème ne se limite pas seulement à l'attraction de nouveaux professionnels ; il est fortement amplifié par le départ de nombreux agents expérimentés, qui sont essentiels à la bonne marche de nos établissements.

Il est donc crucial de mener une réflexion approfondie afin d'arrêter l'hémorragie et de fidéliser les professionnels présents. Le SUPAP-FSU a réalisé quatre questionnaires à l'intention de tous les professionnels des établissements de la petite enfance. Parmi les répondants, 70 % ont envisagé de quitter la DFPE cette année. Les raisons évoquées incluent un management pas assez bienveillant et des conditions de travail dégradées. Ce constat n'est pas une surprise pour le SUPAP-FSU, puisque cela fait plusieurs années que nous dénonçons le management dans les crèches, ainsi que le manque de reconnaissance et de moyens humains.

En ce qui concerne le management, nous allons établir un lien avec les neurosciences. Les études démontrent que des attitudes et des discours positifs, ainsi qu'un management bienveillant, ont un effet extrêmement important sur la confiance en soi, la capacité à s'adapter à différentes situations et sur les performances. Il est indéniable que l'homme est un être d'émotion et qu'il a besoin d'interactions positives pour pouvoir s'épanouir, établir des relations satisfaisantes et, par extension, effectuer un travail de qualité. Un management positif, bienveillant, participatif et équitable pourrait, par le biais du processus d'imitation, créer une ambiance bienveillante au travail. D'autant plus qu'il ne coûte rien et permettrait de lutter contre le départ de nombreuses professionnelles et de réduire le stress, qui engendre des maladies professionnelles en cascade.

Il faut également agir sur les moyens humains, car l'accueil d'enfants en bonne santé, d'enfants malades ou en situation de handicap nécessite une surveillance constante, des soins appropriés et une attention de tous les instants, si nous voulons assurer leur santé physique, psychique et affective de manière adaptée. Il est donc essentiel de penser ces

accueils. Pour cela, nous avons besoin, comme c'est le cas dans les lieux spécialisés, de temps d'échange en dehors de la présence des enfants.

Il faut également agir sur les conditions de travail, tout d'abord en appliquant le décret n° R 2324-46-4 et R 2324-43 relatif au ratio de sécurité à chaque instant de la journée. 51% des AP, AEPE déclarent qu'elles ont été hors ratio au moins 1 x/j ce dernier mois et 58% déclarent ressentir un stress très important lors de ce non-respect des ratios. Pour le SUPAP FSU ces ratios ne sont plus adaptés à l'accueil d'enfant au vu des avancées en matière éducative, au niveau des neurosciences alors que ces ratios obsolètes ne soient pas respectés est inconcevable.

Nous vous demandons aussi d'agir afin que chaque collectif de travail puisse avoir des temps de réunions chaque semaine, hors section. 32% des responsables déclarent ne pouvoir faire des réunions qu'une fois par mois et 12.3% ne plus pouvoir en faire. L'expertise pour risque grave dans les EAPE de la DFPE pointe d'ailleurs ce manque de temps d'échange et les risques que cela engendre. Ces réunions sont essentielles pour penser l'accueil des enfants et surtout l'accueil des enfants en situations de handicap. Ces réunions sont aussi cruciales pour déposer et exposer les difficultés que chaque professionnelle rencontre autour de l'accueil et de la prise en charge des familles.

Enfin nous vous demandons des mesures concrètes afin que les ATEPE ne subissent plus sur leur santé le manque de personnel. Les ATEPE sont en grandes souffrances autant physiques que psychologiques. Les chiffres très importants de postes aménagés, d'inaptitudes et de reclassements l'attestent. Nous demandons donc à la DFPE d'agir en urgence en établissant un ratio maximum obligatoire soit établi d'1 ATEPE pour 15 enfants et que les ATEPE ne soient jamais seules en cuisine. Nous vous demandons également d'arrêter les déplacements des ATEPE d'un établissement à l'autre afin de les préserver, en attendant de trouver des solutions humaines et financières.

Il est donc primordial et urgent que vous preniez les mesures nécessaires afin de faire diminuer immédiatement les risques psychosociaux et d'assurer aux personnels le bien-être au travail auquel il a le droit.